

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE

76^e année – N°3 – juillet-septembre 2026

2026/3

Entretien avec Vincent Descombes : le sujet et la règle sociale

Propos recueillis par Marc Pavlopoulos, Lycée Jean-Jaurès, Reims

La relation de la science au public dans la philosophie de Popper

Alain Firode, INSPE Hauts-de-France, Villeneuve d'Ascq

À partir de Diagne : construire une Babel heureuse

Ambroise Hurel, Lycée Claude-Monet, Le Havre

Une philosophie « pratique » est-elle possible ?

Nikol Abécassis, Institution François-d'Assise – Nicolas-Barré, Monaco

L'œuvre d'art comme non lieu de l'aura

Christian Béthune, Université Jean-Monnet, Saint-Étienne

Cosmopolitisme et *oikeiôsis* : Marc Aurèle, Kant, Balibar

Fabien Nobilio, Université Libre de Bruxelles

Enseigner : un métier de présence

N'Dré Sam Beugré, Université Julius-Nyéréré de Kankan (Guinée)

Enseigner la religion : entre psychologie et philosophie ?

Bastien Fauvel, Groupe Scolaire Yunus-Emre, Strasbourg

VARIA

LE MÉTIER

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE

Directeur de la publication :

Vincent Renault, président de l'Association.

Secrétaires de rédaction :

Blaise Bachofen, Didier Brégeon, Michel Delattre,
Baptiste Klockenbring, Jordan L'Hostis le Hir,
Sandra Mévrel.

Comité de lecture :

Étienne Akamatsu, *Lycée Louis-Bascan, Rambouillet*
Blaise Bachofen, *CY Cergy Paris Université*
Christophe Béal, *Lycée Descartes, Tours*
Valérie Bonnet, *Lycée Grand-Air, Arcachon*
Didier Brégeon, *Lycée Cornat, Valognes*
Stéphane Cormier, *Université Bordeaux-Montaigne*
Philippe Danino, *Lycée Alexandre-Dumas, Saint-Cloud*
Michel Delattre, *Sciences Po Saint-Germain-en-Laye*
Pierre-Luc Desjardins, *Lycée Alexandre-Dumas, Saint-Cloud*
Frédéric Fauquier, *Université Paul-Valéry, Montpellier*
Catherine Kintzler, *hon. Université de Lille III*
Baptiste Klockenbring, *Lycée Nikola-Tesla, Dourdan*
Jean-Louis Lanher, *hon. Lycée du Parc, Lyon*
Jordan L'Hostis le Hir, *Lycée Saint-Vincent, Rennes*
Frédéric Ménager, *Lycée Van-Gogh, Ermont*
Sandra Mévrel, *Lycée Jean-Renou, La Réole*
Bertrand Nouailles, *Lycée Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand*
Marc Pavlopoulos, *Lycée Jean-Jaurès, Reims*
Vincent Renault, *Lycée Louis-Barthou, Pau*
Héloïse Salelles, *Lycée Louis-Barthou, Pau*
Gérard Schmitt, *hon. Lycée Chopin, Nancy*
Patricia Touboul, *Université Paul-Valéry, Montpellier*
Patricia Verdeau, *Inspé de Toulouse*
Martine Verlhac, *hon. Lycée Berthollet, Annecy*

Les propositions d'articles, d'une longueur de 30 000 signes maximum, doivent être envoyés à l'adresse revue@appep.net. La ligne éditoriale de la revue et les appels à contribution sont accessibles sur le site de l'association : www.appep.net.



IMPRIM'VERT®



Tarifs :

Le tarif de l'adhésion à l'Association dépend de l'indice de rémunération. L'adhésion comprend l'abonnement à la version électronique de *L'Enseignement philosophique*.

Pour un abonnement à la revue imprimée :

supplément de 25 €

15 € : jusqu'à l'indice 455

20 € : de 455 à 515

25 € : de 515 à 600

30 € : de 600 à 760

35 € : au-delà de 760

30 € : professeurs honoraires.

Le numéro :

15 € + 3 € de frais d'envoi, TTC.

Abonnement sans adhésion à l'association :

49 € pour la France métropolitaine :

64 € pour l'étranger et la France d'outre-mer (46 € + 18 € de frais de port).

Les suppléments de soutien sont reçus avec reconnaissance.

Règlement : tout règlement doit être libellé à l'ordre de l'Association des Professeurs de Philosophie, CCP N° 0760482 S 020.

Toute correspondance relative aux cotisations et aux abonnements doit être adressée

à la Trésorière de l'Association :

Valérie Bonnet, 101 boulevard Deganne, 33120 Arcachon
vbonnet70@gmail.com



Le Directeur responsable :

Vincent Renault, 4 rue Mourot, 64000 Pau
Maquette et illustration : Gilles Vérant – verant@wanadoo.fr

Réalisation : Atelier 7F – www.atelier7F.com

Impression : Corlet imprimeur

CPPAP : N° 0729 G 84794

ISSN 0986-1653

Dépôt légal : septembre 2026

SOMMAIRE

Numéro coordonné par Michel DELATTRE

ÉDITORIAL

- 3 L'orthographe... et le reste

VARIA

- 9 Entretien avec Vincent DESCOMBES :
Le sujet et la règle sociale
Propos recueillis par Marc PAVLOPOULOS
- 23 Alain FIRODE, La relation de la science au public dans la
philosophie de Karl Popper
- 35 Ambroise HUREL, À partir de Diagne : construire une
Babel heureuse
- 45 Nikol ABÉCASSIS, Une philosophie « pratique » est-elle
possible ?
- 59 Christian BÉTHUNE, L'œuvre d'art comme non lieu
de l'aura
- 69 Fabien NOBILIO, Cosmopolitisme et *oikeiôsis* : Marc
Aurèle, Kant, Balibar

LE MÉTIER

- 83 N'Dré Sam BEUGRÉ, Enseigner : un métier de présence
- 97 Bastien FAUVEL, Enseigner la religion : entre psychologie
et philosophie ?

RECENSION

- 105 Bertrand Nouailles : *La force de la parole*
(Stéphane Marchand, Pierre Ponchon, André Rehbinden)

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

- 113 Motions adoptées lors de l'Assemblée générale de l'Appép
du 20 mai 2026

INFORMATIONS

123 Livres reçus

APPELS À CONTRIBUTIONS

129 Jaurès philosophe

131 L'intelligence

132 Le métier

Revue publiée avec le soutien du Laboratoire d'Études Juridiques et Politiques (EA 4458)



L'ORTHOGRAPHE... ET LE RESTE

À en juger par le nombre de sollicitations dont l'Appel a été l'objet, une question a taraudé les médias dans les jours précédant les épreuves finales du baccalauréat : qu'en sera-t-il de l'évaluation de l'orthographe, annoncée par le ministère, source d'inquiétude pour les élèves ? On ne saurait certes dénigrer le souci de l'orthographe. Mais on ne peut sans absurdité en traiter indépendamment du cadre général de l'évaluation et en faisant abstraction des conditions de préparation des élèves. La manière dont la question est posée, hélas, et par le ministère lui-même, dit beaucoup de la manière dont les enjeux scolaires sont diffusés dans le public, comment ils servent à entretenir le bruit des pseudo-débats. Chacun connaît la joute si prisée des commentateurs bavards : l'orthographe, marque de distinction dont l'évaluation maintiendrait les hégémonies, *versus* l'orthographe, marque de civilisation dont l'absence dévoilerait un délitement de la culture...

C'est un fait qu'il y a un savoir de l'écriture de la langue. Les élèves n'en ont pas seulement besoin pour montrer qu'ils sont des gens « comme il faut ». Ils en ont besoin pour bien d'autres raisons, parmi lesquelles – notons cet aspect souvent négligé de la question – la nécessité de se rendre pleinement intelligibles. Précisons encore que l'incertitude orthographique est un malaise et qu'acquérir ces bonnes habitudes qui font la plus grande partie de l'orthographe, c'est plus souvent être allégé d'un poids qu'être arraché à l'insouciance. Et dans les faits, on constate que le manque d'orthographe va très rarement sans une déficience de la syntaxe et finalement du raisonnement.

C'est pourquoi on ne peut que se réjouir, surtout si l'on est professeur de philosophie, de cette volonté de tourner le projecteur vers une correction linguistique sans laquelle il n'y a tout simplement pas de communication, et probablement même pas de réelle pensée. Remarquons d'ailleurs que la note de service du 26 mars 2026 ne parlait pas seulement de l'orthographe. Elle disait plus généralement l'importance de « *prendre en compte, dans l'attribution de la note, la qualité rédactionnelle : orthographe, syntaxe, grammaire, clarté de la langue et lisibilité du propos* »¹. Remarquons également le rapprochement qui peut être fait avec la circulaire du 6 mai 2026 qui définit deux priorités pour l'année 2026-2027 : capacité croissante d'élaborer une pensée complexe, d'une part, acquisition et développement du raisonnement scientifique, d'autre part². Là aussi, les professeurs de philosophie ont matière à se réjouir, à ceci près que ces deux priorités reviennent strictement à une seule, puisqu'on ne peut absolument pas séparer l'élaboration de la pensée dans le langage et le raisonnement quel qu'il soit, scientifique ou non (le ministre, qui a été invité sur un plateau de télévision à travailler son orthographe, pourrait l'être à refaire un peu de philosophie).

Toutefois – et c'est là ce qui est décisif sur le plan pratique – il y a quelque chose d'absurde dans l'idée d'en faire une question d'attribution de points de barème à l'examen. La correction de la langue n'est pas une sorte d'à-côté, comme au restaurant la qualité de la vaisselle à côté de la réussite des plats. La correction linguistique au sens plein, orthographe *et* syntaxe *et* clarté de la langue *et* lisibilité du propos, voilà qui est inséparable du contenu lui-même. Imagine-t-on, pour un exercice d'algèbre, une évaluation séparée du contenu mathématique et des qualités rédactionnelles ? Si un texte quel qu'il soit est inintelligible et même illisible, que reste-t-il à juger ? L'irréflexion du ministère met en évidence le verbalisme qui est le sien : défendre vaguement certaines finalités et exigences sans jamais penser véritablement aux moyens, en les négligeant, voire en les refusant. N'est-ce pas d'ailleurs le texte ministériel lui-même qui, immédiatement après avoir rappelé les différents aspects de la « qualité rédactionnelle » que je citais ci-dessus, rabat tout sur la priorité de la « vigilance orthographique », comme si c'était l'essentiel, l'unique vrai problème à prendre finalement en compte concernant la rédaction, jouant ainsi le jeu simpliste des joutes idéologiques ?

En attendant, absolument rien n'est fait pour que les élèves de première et de terminale aient *effectivement* de plus grandes chances de produire des écrits qui répondent aux attentes de l'expression d'une véritable réflexion. On l'a dit et redit : les professeurs de philosophie ont toutes les peines du monde à faire faire un nombre suffisant d'écrits « type bac » au cours de l'année. Ils ne cessent de tirer la sonnette d'alarme auprès de toutes les instances

1. Note de service du 26/03/2026 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo13/MENE2607843N>.

2. Circulaire du 06/05/2026 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo19/MENE2612348C>

du ministère. Voilà un problème organisationnel qui concerne les emplois du temps et les calendriers dans les établissements et qui est entièrement à la main de l'administration centrale et de son pouvoir réglementaire. Que ne s'en saisit-elle pas ? De même encore, alors qu'on ne cesse de signaler les problèmes induits par les usages de l'intelligence artificielle, la parole du ministère depuis la ministre Borne est sans aucune interruption une parole béate sur la manière de faire bon usage de l'IA (et une parole de ringardisation des enseignants par la même occasion), sans aucune vraie enquête de terrain sur les problèmes pratiques et pédagogiques concrets.

S'il y a après tout une discipline, en terminale, qui est bien faite pour permettre de travailler à l'expression organisée et convaincante de la pensée, c'est la philosophie. Or la philosophie, aujourd'hui, depuis la réforme Blanquer qui a été en particulier conduite par Édouard Geffray en tant que Directeur général de l'Enseignement scolaire, est réduite à la portion congrue : quatre heures en terminale générale avec un poids de 8 % (contre 10 % pour le Grand oral avant l'introduction de l'épreuve de mathématiques qui l'a mis au niveau de la philosophie), deux heures en voie technologique avec un poids de 4 % (à comparer avec le coefficient absurde de 12 % que conserve de son côté le Grand oral). Le message envoyé par la réforme Blanquer, n'est-ce pas que l'épreuve commune reine, c'est l'épreuve de Grand oral ? Comment, après cela, s'étonner d'une déroute de l'expression écrite ? Parler de l'attribution de points de barème pour l'orthographe, c'est ramener une question de fond à un débat qui relève de la poudre aux yeux, c'est jouer le jeu des débats superficiels et folkloriques, c'est au fond ne rien faire....

*

L'association et sa revue ont récemment perdu, en la personne de Jean Roullier, un soutien extrêmement précieux. Il été le président de la Régionale de Besançon, y menant les combats de l'Appép, cherchant notamment à maintenir des liens forts avec l'Université. Il a également été un contributeur de la revue : on se souvient de ses articles à l'écriture dense et exigeante. Pendant de nombreuses années, enfin, il a pris en charge la question cruciale du stockage et celle de l'expédition des numéros à la demande. N'est-ce pas à l'acceptation des tâches les plus concrètes qu'on mesure le véritable engagement ? Je présente à son épouse et à tous ses proches les plus sincères condoléances du Bureau national.

Vincent Renault
Président de l'Appép
15 juillet 2026

QUESTIONS DE PHILOSOPHIE

9 Entretien avec Vincent DESCOMBES :

Le sujet et la règle sociale

Propos recueillis par Marc PAVLOPOULOS

23 Alain FIRODE

La relation de la science au public dans la philosophie de Karl Popper

Selon Popper, le processus de spécialisation et de clôture sur elle-même qui touche la recherche actuelle n'est pas une suite du développement normal de la science, mais l'effet d'une conception dégradée, car purement technicienne, de l'activité scientifique. À l'encontre de cette tendance, la philosophie poppérienne développe une conception des rapports entre la science contemporaine et le public dont l'objectif est de mettre fin au règne des « experts » et d'ouvrir la connaissance scientifique aux « amateurs » que sont tout à la fois le philosophe et « le simple citoyen désireux de connaître ».

35 Ambroise HUREL

À partir de Diagne : construire une Babel heureuse

L'objectif de cet article est de penser la construction d'une humanité commune par-delà notre pluralité grâce à une dimension particulière du langage : la traduction. En effet, à cause de Babel, nous sommes divisés en une multiplicité de groupes linguistiques qui ne peuvent se comprendre. Or, à partir de la pensée que Diagne développe dans *De langue à langue*, nous proposons une façon de construire un universel humaniste qui préserve la pluralité des langues. Puisque nous ne devons pas, ni même ne pouvons, revenir à un stade prébabélien, c'est à partir de cette pluralité, que présuppose la traduction, que nous voyons la possibilité future d'une humanité unie et hospitalière.

45 Nikol ABÉCASSIS

Une philosophie « pratique » est-elle possible ?

La philosophie s'est régulièrement trouvée tentée de s'impliquer efficacement dans la vie politique. Notamment, certains philosophes post-hegeliens ont jugé que le temps était advenu que la philosophie devînt pratique. L'idée d'une philosophie « appliquée » constitue une première ambition : il s'agirait de faire bénéficier le terrain politique des lumières d'une philosophie estimée parvenue à son apogée. L'idée d'une philosophie « pratique » en est une autre, plus ambitieuse encore : il s'agirait de faire œuvre de justice en contribuant à éclairer les consciences des laissés-pour-compte de l'histoire afin de rendre possible leur engagement solide vers un processus révolutionnaire qui serait libérateur tant des illusions que de la domination.

Il s'agit, ici, de montrer que la philosophie doit se garder de telles ambitions, au risque de se perdre. Peut-être peut-il y avoir des *théories* pratiques, mais pas, à rigoureusement parler, de *philosophie* pratique. La philosophie devrait bien plutôt mettre en garde contre les dérives que ne manquent pas d'engendrer de telles ambitions.

59 Christian BÉTHUNE

L'œuvre d'art comme non lieu de l'aura

Contrairement à ce que suppose une lecture consensuelle de *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, l'œuvre d'art ne serait pas le lieu privilégié d'une manifestation de l'aura. En tant que moment pathique, la « trame d'espace et de temps » propre à l'expérience auratique se situe hors de toute dimension intentionnelle, c'est-à-dire hors du cadre d'une relation sujet/objet. L'œuvre d'art, en tant qu'objet constitué pour un sujet qui la contemple, ne peut donc engendrer le « frisson » de l'aura. La suspension de l'œuvre devient alors la condition d'une expérience auratique.

69 Fabien NOBILIO

Cosmopolitisme et oikeiôsis : Marc Aurèle, Kant, Balibar

Cet article propose une clarification du cosmopolitisme à travers l'histoire de son articulation avec le concept stoïcien d'*oikeiôsis*, processus de familiarisation avec soi-même et avec les autres. Marc Aurèle en tire un cosmopolitisme éthique qui exhorte l'être humain à prendre conscience des liens qui l'unissent aux autres, mais sans pour autant remettre en cause les inégalités qui les distinguent. Devant cette incapacité à fonder une éthique du respect de l'humain comme liberté, Kant concède l'intérêt d'une sociabilité à la stoïcienne, mais seulement comme moyen de parvenir à un droit cosmopolitique. En confrontant le modèle ancien et le modèle moderne, Balibar nous invite à prendre la mesure de l'ambivalence constitutive de ce droit cosmopolitique toujours en construction. Peut-être l'*oikeiôsis* aura-t-elle un rôle didactique à y jouer ?



ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

BUREAU NATIONAL

Président : Vincent Renault,
4 rue Mourot, 64000 Pau,
06 68 38 90 53,
vincentrenaultvr@gmail.com

Vice-présidents :
Valérie Bonnet,
chargée des relations avec les Régionales.
Blaise Bachofen,
également secrétaire
et chargé des relations avec le Supérieur

Trésorier : Michel Delattre,
également chargé des relations
avec le Supérieur
27, av. du Général Leclerc, 45330 Malesherbes
michel.delattre06@orange.fr

Autres membres du Bureau :

Didier Brégeon
Emmanuelle Carlin,
chargée du Prix lycéen du livre
de philosophie, contact@prixphilo.org
Pierre-Luc Desjardins,
chargé de la question des professeurs
contractuels et des relations avec
l'enseignement de la philosophie à l'étranger
Adrienne Estrada
chargée de la voie technologique
Arianna Fabbriatore
Didier Guillomet,
chargé d'HLP, didier.guillomet@gmail.com
Baptiste Klockenbring
Jordan L'Hostis Le Hir
Raïssa Maillard,
chargée des Inspé,
maillard.raïssa@gmail.com
Thibault Masset
Frédéric Ménager,
chargé de la voie technologique
Sandra Mévrel,
chargée de la rubrique « le métier »,
également chargée d'HLP,
sandramevrel@orange.fr
Marc Pavlopoulos,
également chargé des CPGE et du blog
Astrid Zaragoza

Président fondateur :

Louis-Marie Morfaux

Anciens présidents :

Louis-Marie Morfaux (1947-1969)
Jean Lefranc (1969-1994)
Jacques Billard (1994-1996)
Charles Coutel (1996-2000)
Édouard Aujaleu (2000-2008)
Simon Perrier (2008-2014)
Nicolas Franck (2014-2022)
Marie Perret (2022-2024)

SECTIONS RÉGIONALES DE L'ASSOCIATION

Bordeaux

Président : Arnaud Lalanne,
lalanne.arnaud@gmail.com

Caen

Président : Didier Brégeon,
didierbregeon@orange.fr

Clermont-Ferrand

Président : Justine Martinez
appepauvergne@gmail.com

Lyon

Président : Julien Fonollosa,
julienfonollosa@gmail.com

Montpellier

Président : Gérard Valdivia,
valdiviagerard01@gmail.com

Nantes

Président : Philippe Soulier,
philippe.soulier5@wanadoo.fr

Paris – Créteil – Versailles

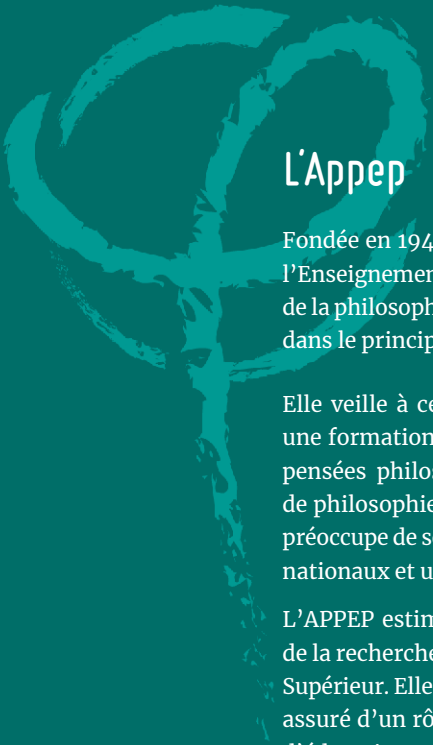
Présidente : Emmanuelle Carlin,
emmcarrin@yahoo.fr

Rouen

Président : Didier Guillomet,
didier.guillomet@gmail.com

Toulouse

Présidente : Patricia Verdeau,
patricia.verdeau@univ-tlse2.fr



L'Appep

Fondée en 1947, l'Association des professeurs de philosophie de l'Enseignement public a pour but la promotion de l'enseignement de la philosophie et son rayonnement dans la cité. Elle se reconnaît dans le principe de laïcité.

Elle veille à ce que l'enseignement de la philosophie fournisse une formation intellectuelle et critique, appuyée sur les grandes pensées philosophiques. Soucieuse de la liberté du professeur de philosophie et de ses conditions matérielles de travail, elle se préoccupe de son haut niveau scientifique, assuré par des concours nationaux et une formation continue appropriée.

L'APPEP estime l'enseignement de la philosophie indissociable de la recherche, et veut renforcer la solidarité du Secondaire et du Supérieur. Elle agit pour que l'enseignement de la philosophie soit assuré d'un rôle significatif dans la formation à tous les métiers d'éducation.

Pour inciter les élèves à lire, elle organise chaque année le Prix lycéen du livre de philosophie.

Sa revue trimestrielle, *L'Enseignement philosophique*, publie, outre des informations professionnelles et administratives, de nombreux articles de recherche ou de réflexion sur l'enseignement qui en font une revue de philosophie indispensable à tout professeur. Son site garantit la publicité de son activité et met à la disposition de tous les professeurs des ressources utiles à leur travail et notamment de nombreux articles publiés dans la revue. Appepliste, sa liste de discussion, offre à tous les adhérents un lieu d'échange et permet la circulation de l'information.

L'APPEP est indépendante. Elle ne reçoit aucune subvention et ses responsables ne bénéficient d'aucune décharge. Elle ne vit que de la cotisation de ses adhérents.